



DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso docteur honoris causa de l'Université Marien-Ngouabi



Le chef de l'Etat congolais a reçu, le 12 novembre à Brazzaville, la distinction honorifique de l'alma mater nationale pour son implication dans le développement de l'enseignement supérieur au Congo et en Afrique.

« En reconnaissance de vos innombrables actions que vous avez réalisées dans le développement du système éducatif national et surtout universitaire de notre pays », a déclaré le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara.

Page 16

CONSOMMATION

La qualité pour rendre les produits congolais compétitifs

Afin de rendre compétitifs les produits nationaux sur le marché, tant au niveau local que sous-régional, le Congo multiplie des stratégies de vulgarisation des normes de qualité dans la production industrielle. Cette démarche placée sous l'égide de l'Agence congolaise

de normalisation et de qualité (Aconog), vise, selon le directeur général de cette structure, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, à renforcer les compétences nationales en matière de normes en vigueur pour mieux s'adapter à la concurrence.

Page 3

ELIMINATOIRES CAN 2022

Les Diabes rouges tout en lumière



Junior Makiessé (dossard 12) auteur du deuxième but des Diabes rouges/Adiac

Deux buts à zéro contre Eswatini, les Congolais ont pris une sérieuse option pour la qualification à la trente-troisième édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2022 au Cameroun.

Il a fallu aux Diabes rouges de la patience avant de briller en seconde mi-temps contre un adversaire tenace. Lundi prochain, en terre Eswatini, les poulains de Valdo auront à cœur de confirmer

cette avance qui les classe deuxième de leur groupe avec six points derrière le Sénégal, même si les hostilités se dérouleront loin de Brazzaville.

Page 16

CONCERTATION POLITIQUE

Qui pour représenter l'UDR-Mwindanda à Madingou ?

En désaccord depuis 2017, le président national de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwindanda), Guy Romain Kinfoussia et son secrétaire général, Paul Dihoulou, animent chacun à sa manière deux courants au sein de cette formation politique.

Tous les deux ont annoncé leur intention de participer à la concertation politique de Madingou dans la Bouenza. Guy Romain Kinfoussia se dit favorable à un dialogue de « bonne intelligence », et Paul Dihoulou décide d'y prendre part pour exprimer ses opinions sur les questions d'intérêt national.

Page 2



DISPARITION

Jerry John Rawlings est décédé à Accra au Ghana

Page 16

EDITORIAL
Communauté

Page 2

ÉDITORIAL

Communauté

Alors que prend fin aujourd'hui la visioconférence qui a réuni pendant quatre jours les experts de la CEMAC et de la CEEAC dans le but de préparer la fusion de ces deux communautés de la région d'Afrique centrale, il n'est ni inutile ni prématuré de souligner le fait que ce noble dessein n'aura de sens véritable que s'il s'étend à l'ensemble du Bassin du Congo. Autrement dit qu'il va devoir intégrer les deux autres communautés de cette partie du continent que sont, d'une part, la Communauté internationale de la région des grands lacs (CIRGL) et, d'autre part, la Commission du Golfe de Guinée (CGG).

S'il est clair désormais que les Etats des deux entités dites « sous régionales » dont les experts s'emploient à préparer la fusion ont pris la juste mesure de l'enjeu que constituent l'abaissement des frontières, la libre circulation des personnes et des biens, la mise en place d'une monnaie et d'un système financier commun, la création d'une communauté de défense, il ne l'est pas encore que ces mêmes Etats ont inséré dans leur stratégie l'idée que le rapprochement en cours n'aura de sens que s'il s'étend en réalité à l'ensemble du Bassin du Congo.

Certes un pas décisif a été franchi sur cette voie lors de la Conférence d'Oyo qui permet, il y a trois ans, de créer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo puis de mettre en place progressivement ses structures. Manifestant avec force la volonté des dirigeants de cette partie du monde d'unir leurs efforts pour protéger la nature, lutter contre le dérèglement climatique, contribuer de façon efficace aux décisions prises lors de la COP 21 dans le but de sauver notre espèce, ce Fonds Bleu n'atteindra les objectifs qu'il s'est fixés que si tous les pays de cette partie du monde conjuguent leurs efforts dans tous les domaines. Une conjugaison qui ne sera possible qu'en donnant naissance à la plus vaste, la plus nombreuse, la plus jeune et potentiellement la plus riche communauté du continent africain.

Notre capitale, Brazzaville, étant située au cœur du Bassin du Congo et ayant eu la sagesse, ces vingt dernières années, de se doter des espaces nécessaires pour accueillir de façon régulière les dirigeants de la vingtaine de pays concernés, le temps n'est-il pas venu de commencer à écrire cette nouvelle page de notre Histoire commune ? Exactement comme l'ont fait les Américains à Washington et les Européens à Bruxelles.

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

Qui de Guy Romain Kinfoussia et Paul Dihoulou représentera l'UDR-Mwinda ?

En désaccord depuis 2017, les responsables de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), qui animent deux courants au sein de cette formation politique, ont annoncé leur participation à la concertation politique de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza.

Le président et le secrétaire général du parti créé par le défunt André Milongo s'activent pour participer à cette rencontre politique dont la date n'est pas encore connue.

Dans une déclaration rendue publique le 31 octobre à Brazzaville, le président de l'UDR-Mwinda, Guy Romain Kinfoussia, conscient des enjeux politiques et socio-économiques actuels, s'est dit favorable à ce dialogue de « bonne intelligence ». « Nous soutiendrons et appelons de tous nos vœux le peuple souverain à soutenir à son tour la décision du chef de l'Etat d'organiser le dialogue "de bonne intelligence", seule voie par excellence pour enjamber la situation d'incertitudes et garantir dans la paix l'avenir radieux de notre pays réconcilié, en vue d'installer durablement le vivre-ensemble », expliquait-il.

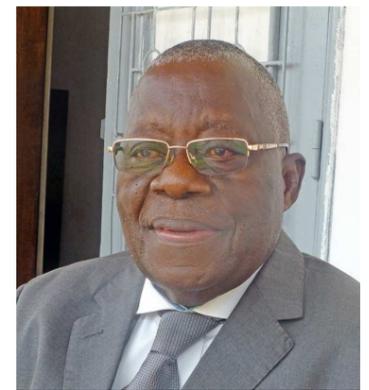
Réunie, pour sa part, en session extraordinaire le 9 novembre à Brazzaville sous l'autorité du secrétaire général, Paul Dihoulou, la direction politique de l'UDR-Mwinda a également « décidé de prendre part à la concertation annoncée de Madingou, aux fins d'exprimer son opinion sur les questions d'intérêt national qui y seront évoquées ».



Guy Romain Kinfoussia et Paul Dihoulou/Adiac

La session extraordinaire a, par ailleurs, entériné la suspension de ses fonctions du président de la commission ad hoc fédérale de Pointe-Noire, Dieudonné Mayadi. Il est remplacé par Antoine Moukimi. Le parti a aussi annoncé la tenue prochaine de son premier congrès extraordinaire en vue d'aborder en rangs serrés les futures batailles politiques.

Des décisions qui semblent échapper au président national de



l'UDR-Mwinda, déclarant de ne pas en être informé. Membre de l'opposition « constructive congolaise », Guy Romain Kinfoussia incarne le courant reconnu par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, classé parmi les 45 formations politiques jugées conformes à la loi sur les partis politiques. Siégeant de son côté à l'opposition politique congolaise que préside Pascal Tsaty-Mabiala, le secrétaire général de l'UDR-Mwinda, Paul Dihoulou, réclame lui aussi sa légitimité.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'OFC se dote d'un plan d'actions prioritaires

Couvrant la période 2020-2021, la typologie des actions prioritaires de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) est axée autour de l'élection présidentielle de 2021, la restructuration et la structuration des organes intermédiaires et de base.

La feuille de route a été adoptée le 10 novembre au terme de la session inaugurale du conseil central de l'organisation des femmes du Parti congolais du travail (PCT). « Nous avons aussi eu à faire quelques propositions sur les actions permanentes telles que les adhésions. Nous allons effectuer des descentes, procéder à la restructuration et la structuration des organes ainsi que définir les stratégies à mettre en place en vue du scrutin présidentiel de 2021 », a expliqué la présidente du secrétariat exécutif national, Inès Nefer Bertille Ingani.

Outre la typologie des actions prioritaires 2020-2021, les participantes ont adopté

le règlement intérieur des sessions du conseil central. Elles ont, par ailleurs, présenté les membres du conseil central et du comité d'honneur. La secrétaire permanente chargée de la condition féminine, de l'enfance et famille du PCT, Esther Ahissou Gayama, a indiqué que l'OFC qui est devenue une union catégorielle doit subir un changement profond dans sa structuration, son fonctionnement et sa capacité de relayer l'action du parti dans les milieux des femmes. Pour ce faire, l'accent doit être mis sur la campagne spéciale d'adhésion, la structuration et la restructuration des organes intermédiaires et de base.

Elle a également souligné la nécessité

pour les membres de l'organisation d'intérioriser et de mûrir de bonnes perspectives afin de défendre les intérêts matériels et moraux de l'OFC. « Engager et discipliner, dévouer aux préceptes de notre parti, nous irons à l'élection présidentielle 2021 en rang de bataille comme préconisé par le programme d'actions prioritaires que vous venez d'adopter. Le nouveau secrétariat exécutif national de l'OFC est le levier qui portera le message du PCT au milieu féminin, dans toute sa diversité et dans tous les milieux socioprofessionnels », a exhorté Esther Gayama.

P.W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSOMMATION

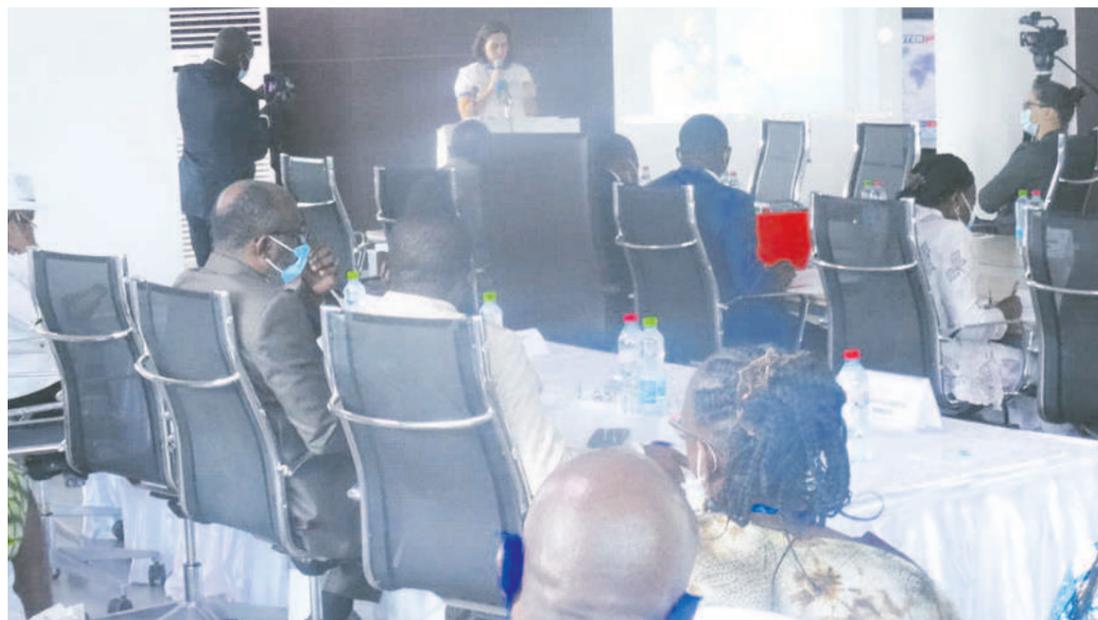
Des exigences de qualité pour rendre les produits congolais compétitifs

Le Congo multiplie les activités de vulgarisation des normes de qualité dans la production industrielle. L'engagement des pouvoirs publics consiste à assurer la protection des consommateurs et à répondre aux exigences du marché de plus en plus concurrentiel.

L'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconoq), créée en 2015, promeut la culture de la qualité, les travaux de normalisation, la certification et procède à l'évaluation de la conformité des produits et services dans tous les secteurs d'activités de production. L'agence mise sur la sensibilisation et la formation des parties prenantes, en témoigne la conférence sur la qualité qu'elle a organisée à Brazzaville, le 12 novembre, en partenariat avec l'ONG ESSOR.

La démarche qualité implique, selon le directeur général de l'agence, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, la volonté de mieux faire, les compétences acquises sur les normes en vigueur, la capacité à s'adapter à la concurrence. « Il faut que les associations des consommateurs qui sont un maillon de la chaîne de valeur aient suffisamment d'arguments et de connaissances pour participer à l'émergence de la culture de la qualité », a-t-il signifié.

En matière de production d'eau destinée à la consommation hu-



main, l'agence a lancé récemment une enquête censée permettre de mieux encadrer l'industrie de l'eau dans le pays et de résoudre le problème de santé publique. Cette phase d'enquête constitue une étape déterminante dans l'élaboration de la norme congolaise, après celles de l'étude de fai-

sabilité, de la concertation avec la filière, des travaux préparatoires et de l'étude de l'avant-projet à soumettre au parlement.

Le chantier de la norme de qualité est encore jeune en République du Congo, puisque le processus a effectivement débuté en l'an 2000. Les autorités ont pris l'en-

Les participants à la conférence-débat/Adiagagement d'arrimer l'industrie nationale à l'exigence de développement, en mettant la qualité au centre des activités socio-économiques. Avec l'ouverture du pays au marché régional et la zone de libre-échange continentale africaine, elles espèrent accélérer le processus.

Le pays a décidé de recourir à l'expertise extérieure et au partage d'expérience avec des pays africains, à l'instar du royaume du Maroc. Le directeur de l'Institut marocain de normalisation, M. Taïbi, est le consultant de l'Aconoq dans l'élaboration des futures normes. « Nous sommes une structure d'écoute des opérateurs économiques, pour recenser leurs besoins et les priorités du marché local. Dans notre stratégie, nous mettons aussi l'accent sur la promotion d'un système de certification assez mis à jour et le respect de la norme internationale », a expliqué l'expert marocain.

Enfin, le Congo peut compter sur l'accompagnement de l'ONG française ESSOR, qui aide les populations vulnérables à améliorer leur niveau de vie. Cette ONG aide les producteurs congolais à accroître leur production agricole, à travers la formation aux nouvelles techniques de transformation, de conservation et de livraison des produits agricoles.

Fiacre Kombo

ETAT CIVIL

Le HCR offre 2000 registres d'actes de naissance au Congo

A l'occasion de la célébration du sixième anniversaire de la campagne de lutte contre l'apatridie sur le thème : « J'existe », le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a remis le 11 novembre à Brazzaville deux mille registres d'actes de naissance, d'une valeur de trois millions FCFA, au ministre délégué chargé de la Décentralisation, Charles Nganfouomo.

Recevant le don et remerciant le HCR, Charles Nganfouomo est conscient de ce que l'une des causes de l'apatridie réside dans la faiblesse du système d'enregistrement des naissances. « Aux fins d'avoir zéro enfant sans acte de naissance d'ici à 2022, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a initié un projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration d'enregistrement de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'actes de naissance », a-t-il indiqué, avant de renchérir que la lutte contre l'apatridie au Congo est un combat d'ensemble.

De son côté, le HCR a estimé que l'acte de naissance étant un document stratégique dans la lutte contre l'apatridie, le présent don va permettre au gouvernement congolais de réduire, de manière significative, les risques d'apatridie dus au défaut d'enregistrement des naissances.

Par ailleurs, l'agence onusienne a appelé les dirigeants du monde à œuvrer pour l'inclusion et la protection des populations apatrides et à prendre des mesures rapides et audacieuses pour en éliminer.

En outre, le HCR pense que la pandémie de Covid-19 a plus



Charles Nganfouomo et Cyr Modeste Kouamé

que jamais démontré la nécessité d'inclure les apatrides et l'urgence d'en mettre fin au motif qu'une pandémie ne fait pas la différence entre les citoyens et les non-citoyens. L'agence onusienne a estimé que priver des droits fondamentaux et, souvent, de l'accès aux services essentiels, de nombreux apatrides sont marginalisés sur le plan politique et économique. Ils sont soumis à des discriminations et sont vulnérables à l'exploitation et aux abus.

En dépit de progrès majeurs accomplis pour réduire l'apatridie dans le monde, depuis le lance-

ment en 2014 de la campagne « I belong », en français « J'existe », la pandémie de coronavirus vient aujourd'hui exacerber nombre des difficultés et d'injustices auxquelles sont confrontées les apatrides, constate le HCR.

Notons que l'apatridie est un problème qui peut être facilement résolu et prévenu. C'est une question de volonté politique de changer le statut et l'existence d'un individu ; mais l'inaction, surtout au cœur d'une pandémie, peut avoir des conséquences potentiellement mortelles.

La Rédaction

GOUVERNANCE

La Cour des comptes et l'Ordre des comptables établissent un partenariat

Le président de l'Ordre national des experts comptables du Congo (Onec-Congo), Patrick Gamassa, a exprimé le 12 novembre au premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Appesse, la disponibilité de son organisation à contribuer au contrôle de la dépense et à la qualité de l'information financière et comptable tant pour les entreprises publiques que privées.

Le président de l'Onec-Congo s'est exprimé ainsi, lors d'une réunion de vulgarisation des textes de son organisation à la Cour des comptes.

« La Cour des comptes est une instance juridique administrative indépendante qui a le pouvoir en matière de contrôle de la dépense publique. Sa mission peut s'étendre aux entreprises privées si celles-ci menacent les intérêts de l'Etat. Comme nous faisons le même métier, nous avons jugé nécessaire d'établir un partenariat afin de voir dans quelle mesure collaborer dans le cadre des missions qui sont les nôtres », a expliqué le président de l'Onec-Congo, Patrick Gamassa.

« La Cour des comptes reçoit à la fin de chaque année, des comptabilités des entreprises et, ces comptes sont généralement certifiés par les membres de l'ordre. S'il y a des anomalies, et irrégularités dans la comptabilité, cette instance peut désormais nous saisir officiellement. La cour a maintenant un interlocuteur alors qu'avant, elle ne savait pas vers qui s'adresser », a-t-il poursuivi.

Le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire a, pour sa part, a exhorté l'Ordre à remplir pleinement son rôle de conseil tant pour les pouvoirs publics que pour le secteur privé en matière de reddition des comptes et plus largement d'application des textes régissant la comptabilité publique et l'exercice comptable au Congo.

« Dans la perspective du passage des budgets des moyens aux programmes, l'expertise de l'ordre pourra être requise dans le cadre de la formation des comptables publics en matière d'élaboration des budgets et d'établissement des états financiers », a conclu Charles Emile Appesse.

Lopelle Mboussa Gassia



Aéroports du Congo

COMMUNIQUE

OUVERTURE DU PARKING PAYANT DE L'AEROPORT DE MAYA-MAYA

La Société « AERCO » a le plaisir de vous informer qu'à compter du **1^{er} Décembre 2020**, l'accès aux différentes zones du parking public de l'aéroport International Maya-Maya de Brazzaville se fera grâce à un système d'accès automatisé.

Ce dispositif permettra non seulement de réguler le stationnement, levier essentiel pour la sécurité et la sûreté dans les espaces publics des aéroports, mais aussi de garantir la qualité de service.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance qu'à partir de cette date, le parking public sera payant comme cela se fait dans tous les aéroports internationaux.

Nous invitons donc les propriétaires des véhicules en stationnement prolongé de bien vouloir les déplacer au plus tard le 20 novembre 2020, sans quoi, ils seront facturés conformément à la tarification prévue.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux zones de dépose-minute (drop-off) restent inchangées pour favoriser l'arrivée des passagers devant l'aérogare.

Toutefois, il est interdit d'y stationner ou d'y abandonner son véhicule c'est pourquoi dès le déchargement effectué le conducteur doit repartir ou stationner dans le parking public.

AERCO remercie tous ses usagers pour la confiance accordée.

Grille tarifaire à l'heure			Grille tarifaire journalière au-delà de 24h		
HORAIRE	TARIFS	CUMUL	JOURS	TARIFS	CUMUL
15 premières minutes Gratuites			1	5 000	5 000
1ère heure	500	500	2	2 400	7 400
2ième heure	300	800	3	2 400	9 800
3ième heure	300	1 100	4	2 400	12 200
4ième heure	300	1 400	5	2 400	14 600
5ième heure	300	1 700	6	2 400	17 000
6ième heure	300	2 000	7	2 400	19 400
7ième heure	200	2 200	8	2 400	21 800
8ième heure	200	2 400	9	2 400	24 200
9ième heure	200	2 600	10	2 400	26 600
10ième heure	200	2 800	11	2 400	29 000
11ième heure	200	3 000	12	2 400	31 400
12ième heure	200	3 200	13	2 400	33 800
13ième heure	150	3 350	14	2 400	36 200
14ième heure	150	3 500	15	2 400	38 600
15ième heure	150	3 650	16	2 400	41 000
16ième heure	150	3 800	17	2 400	43 400
17ième heure	150	3 950	18	2 400	45 800
18ième heure	150	4 100	19	2 400	48 200
19ième heure	150	4 250	20	2 400	50 600
20ième heure	150	4 400	21	2 400	53 000
21ième heure	150	4 550	22	2 400	55 400
22ième heure	150	4 700	23	2 400	57 800
23ième heure	150	4 850	24	2 400	60 200
24ième heure	150	5 000	25	2 400	62 600
A partir de 25ième heure	100 / heure supplémentaire		26	2 400	65 000
26-30			2 400/ jours supplémentaires		

ABONNEMENT PARKING PUBLIC

Les tarifs sont indiqués en CFCFA

MT HT		MT HT		MT HT	
Abonnement mensuel	50 000	Abonnement annuel ParkingVIP1(Personnalités)	200 000	Abonnement mensuel Parking taxis	10 000
Abonnement trimestriel	150 000	Abonnement annuel Parking VIP1 (Autres)	2 000 000	Abonnement mensuel Parking Personnel Aéroportuaire	5 000
Abonnement semestriel	275 000	Abonnement annuel Parking VIP2 (Structures évoluant à l'aéroport)	200 000	Abonnement Annuel Parking Personnel Aéroportuaire	60 000
Abonnement annuel	500 000				

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

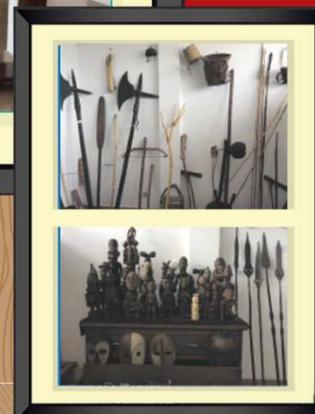
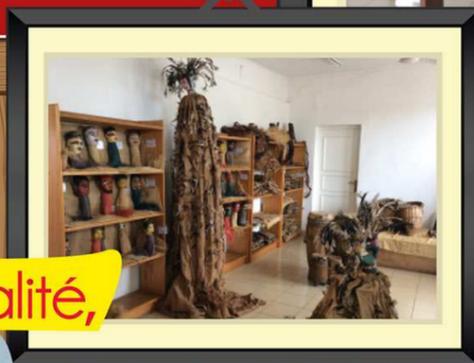
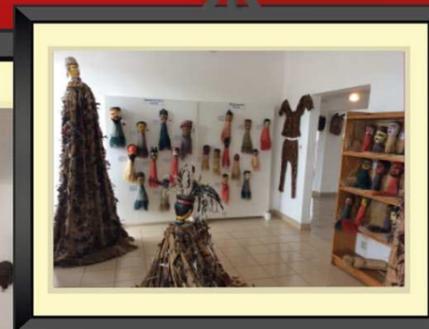
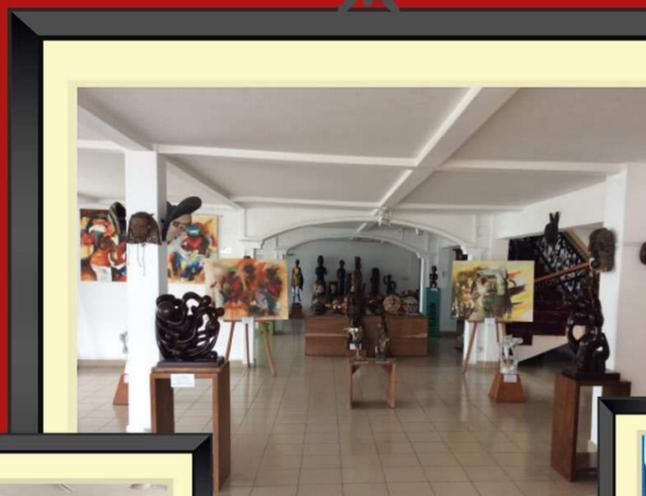
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

20^e CONCOURS D'AGRÉGATION DE MÉDECINE

Légère baisse du taux de réussite

81,53 % est le taux de réussite au 20^e concours d'agrégation de médecine et disciplines associées du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames) tenu à Brazzaville du 2 au 11 novembre. Un léger recul comparé à la précédente édition, organisée en 2018 au Gabon, avec 83% de succès en termes de résultats, a rappelé le Pr Aurélien Sosso, coordonnateur des jurys.

Après dix jours d'intense activité scientifique, les candidats au 20^e concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales ont été récompensés. « Il y a 217 admis sur 261 candidats », a déclaré le coordonnateur des jurys, le Pr Aurélien Sosso, donnant lecture des résultats, le 11 novembre à Brazzaville. La succession des candidats sur le podium, pour recevoir les diplômes, a permis de constater que l'université Cheik-Anta-Diop de Dakar (Sénégal) a pris de l'ascendant sur l'ensemble des spécialités. En dehors de la légère régression du taux de réussite, le secrétaire général du Cames, le Pr Fernand Batchi, a souligné le fait qu'il y a augmentation du nombre de candidats, signe que le concours attire les cer-



Quelques nouveaux Maîtres de Conférences brandissant leurs diplômes

veaux : 201 candidats en 2016, 261 en 2018 et 287 en 2020, a-t-il rappelé.

Sur les distinctions, l'enseignant-chercheur de l'université Joseph Ki-Zerbo du Burkina Faso, Sosthène Ouédraogo, a été sacré meilleur lauréat du concours. Plusieurs autres enseignants-chercheurs, chercheurs et personnalités, ont été décorés dans l'Ordre in-

ternational des palmes académiques du Cames dont le ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua.

Clôture des travaux de ce 20^e concours d'agrégation de médecine et disciplines associées, le ministre d'Etat Henri Djombo, représentant le Premier ministre, a salué la qualité du travail abattu. « Le concours

vient de mettre à la disposition des services de santé et de l'enseignement supérieur de nouveaux maîtres de conférence. Ayez permanence conscience de l'espoir placé sur vous et contribuez efficacement à l'offre des soins de qualité aux populations », a-t-il exhorté.

En rappel, cette année le Congo vient d'abriter pour la troisième fois le concours

d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales après 1984 et 2008. L'idée du concours d'agrégation pour le recrutement des enseignants est née en 1974 à la suite d'une enquête sur le statut du personnel enseignant africain confronté aux difficultés en matière de promotion hypothéquée par des blocages liés soit à l'inadaptation du système de recrutement soit à l'absence des structures adéquates. L'accès aux fonctions de maître de conférence était en effet subordonné à la réussite au concours français d'agrégation.

A la clôture de ce 20^e concours, le secrétaire général du Cames, le Pr Bertrand Batchi, a appelé à poursuivre les efforts de modernisation de l'enseignement supérieur.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Lancement de la campagne « Stop-ordures » à Brazzaville

L'association « City Propre Eco » a lancé récemment à Brazzaville, en partenariat avec la société Vival, une campagne dénommée « Stop-ordures », dont le but est de préserver un environnement sain et propre, de changer les mentalités et rendre chaque citoyen responsable de son milieu.

L'opération a été lancée à travers une marche sportive regroupant les membres des associations des jeunes pour la préservation de l'environnement City Propre Eco et Youth and students for peace), ainsi que les agents de Vival.

Partis de la mairie de Mougali, dans le 4^e arrondissement, les participants ont parcouru l'avenue de la paix jusqu'au siège de la mairie de Poto-Poto avant de remonter par l'avenue de France pour aboutir à la commune de Ouenzé. Ils ont, en effet, tout au long de leur parcours, ramassé et jeté dans les bacs Averda les déchets qui jonchent le sol.

« Pour changer les mentalités et rendre chaque citoyen responsable de l'environnement, nous avons ramassé des bouteilles en plastique qui se trouvaient à même le sol tout le long de notre parcours. C'est pour inviter toute la population à mener ce geste qui est écoresponsable: celui de prendre soin de l'environnement », a expliqué le responsable communication et marketing de la société Vival, Castant Yanick Lempoua. Campagne de sensibilisation



Les marcheurs après l'activité/Adiac.

et de préservation de l'environnement, « Stop-Ordures » est une initiative de l'association City Propre Eco qui envisage de l'étendre jusqu'à

Pointe-Noire avec le soutien de son parrain. En effet, le but est, entre autres, de sensibiliser la population aux éco-gestes ap-

pliquables au quotidien; sensibiliser, à travers la passion du sport en proposant à chaque participant de ramasser des sachets quel qu'il soit et de les jeter dans un bac à ordures. Cette action vise aussi à sensibiliser les pouvoirs publics, associations et entreprises à l'adoption des bons gestes pour la protection de l'espace environnemental.

Une initiative positivement appréciée par Vival qui se dit engagé dans les actions de protection de l'environnement. « Nous voulons nous positionner comme une structure écoresponsable et citoyenne. C'est pourquoi, nous travaillons en collaboration avec les ONG et associations pour la préservation de notre environnement », a déclaré Castant Yanick Lempoua, dont la société a mené une action similaire, le 17 septembre dernier à Pointe-Noire en partenariat avec la jeune chambre internationale, à l'occasion de la Journée mondiale de nettoyage de la planète.

« Nous voulons nous positionner comme une structure écoresponsable et citoyenne. C'est pourquoi, nous travaillons en collaboration avec les ONG et associations pour la préservation de notre environnement »

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/COVID-19

Le fardeau de la dette des PMA poursuit sa montée

Le fardeau de la dette des pays les plus pauvres a atteint un niveau record en 2019. Soit une augmentation de la dette extérieure totale de 9,5% des pays éligibles à l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI).

La dette extérieure totale des pays éligibles à l'initiative de DSSI a augmenté de 9,5% pour atteindre un record de 744 milliards de dollars en 2019 par rapport à 2018, selon un rapport de la Banque mondiale (BM). Des chiffres qui soulignent l'urgence pour les créanciers, les emprunteurs et une collaboration pour éviter un risque de crises de la dette souveraine, sous le poids de coronavirus.

En 2019, le rythme d'accumulation de la dette de ces pays était, près de deux fois, supérieur à celui des autres pays à faible et moyen revenu.

Avant le début de la pandémie de Covid-19, l'augmentation des niveaux de la dette publique était déjà une source d'inquiétude, notamment dans de nombreux pays les plus pauvres du monde. Le G20 a approuvé l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI), en avril 2020, pour aider 73 des pays les plus pauvres à gérer l'impact de la pandémie de Covid-19. Le montant de la dette des pays éligibles au DSSI envers les créanciers bilatéraux officiels, composés principalement de pays du G20, a atteint 178 milliards de dollars en 2019 et représentait 17% des flux de dette nette à long terme des pays à faible et moyen revenu.

David Malpass plaide en faveur d'« une plus grande transparence de la dette ». Le président de la BM, David Malpass, a déclaré que l'obtention d'un niveau d'endettement durable à long terme dépendra d'un changement à grande échelle dans l'approche mondiale de la transparence de la dette et des investissements. Il pense que « le temps est venu d'adopter une approche beaucoup plus globale pour s'attaquer à la crise de la dette à laquelle sont confrontés les habitants des pays les plus pauvres », dont la suspension du service de la dette, ainsi que des efforts plus larges : la réduction de l'encours et une restructuration plus rapide de la dette « fondée sur une plus grande transparence de la dette ». Ce qui va permettre aux gouvernements de disposer des ressources supplémentaires indispensables, « à injecter dans les systèmes de santé, l'éducation ou les infrastructures », a déclaré Carmen Reinhart, économiste en chef de la BM. Puis expliquant : « Si vous avez un problème de dette, toutes ces ambitions en souffrent. C'est pourquoi il est important de ramener la dette sur un terrain viable le plus rapidement possible. Nous ne pouvons pas nous permettre une autre décennie perdue ».

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Échange entre Bédié et Ouattara

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a rencontré le 11 novembre le chef de la coalition de l'opposition Henri Konan Bédié, pour tenter de décrier le climat qui prévaut actuellement dans le pays.

La rencontre entre les deux personnalités s'est tenue deux jours après le discours télévisé du président réélu Alassane Ouattara dans lequel il avait exprimé son intention de rencontrer le président du PDCI.

En effet, lors de son discours à la nation après sa réélection, le président de la République Alassane Ouattara a réitéré sa volonté de rencontrer le leader de l'opposition Henri Konan Bédié dans le cadre d'un dialogue « sincère et inclusif dans le respect de l'ordre constitutionnel ».

Au sortir de leur tête-à-tête, les deux personnalités se sont adressées à la presse. Pour le président de la République, c'est un entretien fraternel pour rétablir la confiance et faire en sorte que la Côte d'Ivoire soit en paix.

« Nous sommes convenus que la paix est la chose la plus chère à tous les deux et à tous les Ivoiriens. Nous avons décidé d'œuvrer pour qu'il en soit ainsi », a fait savoir Alassane Ouattara. À en croire le chef de l'État, cet échange était une première rencontre d'une série pour « briser la glace » et « rétablir la confiance ». « Nous sommes convenus de nous revoir très prochainement pour continuer ce dialogue qui a bien démarré. Et la confiance est rétablie », a-t-il conclu.

Pour sa part, Henri Konan Bédié a précisé que « par la rencontre d'aujourd'hui, nous avons brisé le mur de glace, le silence. Et nous allons dans les jours et semaines à venir continuer à nous téléphoner, nous rencontrer pour qu'enfin le pays soit comme il était avant ».

Bien avant, le général Ouasse-

nan Koné, au cours d'une interview dans la matinée, a indiqué qu'il s'agit pour l'heure d'une rencontre de contact. Avant toute discussion, le PDCI-RDA a posé des conditions, notamment la libération de tous les responsables et militants des partis politiques de l'opposition, ainsi que les acteurs de la société civile, « injustement et illégalement incarcérés » et la cessation de toutes les poursuites judiciaires contre les responsables et militants de l'opposition, ainsi que les acteurs de la société civile.

De plus, le PDCI-RDA exige que le dialogue soit inclusif et élargi à l'ensemble des plateformes et partis politiques de l'opposition. De son côté, le président de la République Alassane Ouattara a appelé la plate-forme de l'opposition à mettre fin à son mot d'ordre de désobéissance civile et aux violences perpétrées à travers tout le pays.

Selon un dernier rapport, les troubles liés à l'élection ont fait une cinquantaine de morts depuis trois mois, dont une dizaine lundi. Plus de huit mille personnes ont fui la Côte d'Ivoire pour trouver refuge dans les pays voisins.

Yvette Reine Nzaba

« Nous sommes convenus que la paix est la chose la plus chère à tous les deux et à tous les Ivoiriens. Nous avons décidé d'œuvrer pour qu'il en soit ainsi »,

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS DE RECRUTEMENT N° 02/2020/ PD-PAC/UCP

« Recrutement d'un (e) Assistant (e) technique pour la coordination et la gestion financière du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agropastorales et Aquacoles (PARFA) »

1. Contexte et justification

Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le Gouvernement de la République du Congo, avec l'appui du FIDA, a formulé le Projet d'Appui à la Relance des Filières Agropastorales et Aquacoles (PARFA). Ce projet, adossé au Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PDPAC), sera financé par le Fonds mis en place par le FIDA pour répondre aux impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les populations rurales (Rural Poor Stimulus Facility, RPSF). Celui-ci a pour but de relancer la production agropastorale et aquacole dans le pays et soutenir les populations dans cette période de crise.

Une partie du montant dudit financement est prévue pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un(e) Assistant (e) technique pour la coordination et gestion financière du PARFA.

2. Mandat de l'assistant(e) technique

a. Mission

Sous la supervision du Coordonnateur du PD-PAC, l'assistant(e) technique sera responsable de la coordination, l'organisation, l'animation, et la mise en œuvre de toutes les activités du PARFA dans les zones d'intervention du projet. Il sera aussi responsable du suivi de la gestion fiduciaire du projet, en étroite collaboration avec le Responsable Administratif et Financier du PD-PAC. Il travaillera en collaboration avec les différents membres de l'équipe du PD-PAC et aussi bien avec les partenaires du projet, conformément aux lois et règlements en vigueur au Congo et aux règles des manuels des procédures administratives, financières et comptables, d'opérations et de Suivi-Evaluation déjà utilisés dans le cadre du PD-PAC.

b. Responsabilités

Il / elle sera chargé(e) des tâches suivantes :

Coordination des activités du projet

- Suivre la mise en œuvre les objectifs et stratégies du projet ;
- Préparer et soumettre au Coordonnateur du PD-PAC le rapport trimestriel d'activités, et le Programme de travail et Budget y relatif ;

- Veiller au respect des règles contenues dans les manuels des procédures administratives, financières et comptables et d'opérations du programme ;
- Assurer avec les différents partenaires la cohérence des activités sur le terrain en articulation avec les stratégies et orientations nationales ;
- Elaborer les demandes de non-objection à soumettre au FIDA ;
- Veiller à l'exécution technique et financière des contrats et conventions relatifs au PARFA ;
- Veiller à la préparation et à la soumission aux organes de contrôle des rapports techniques et financiers du projet ;
- Veiller à la production des rapports périodiques ;
- Préparer et organiser l'audit externe ;
- Préparer et participer aux missions de supervision et d'évaluation externe du projet ;
- S'assurer que le travail de Suivi-Evaluation, en termes de collecte et analyse des données socio-économiques est exécuté et que les résultats sont disponibles.

Gestion fiduciaire du projet

En étroite collaboration avec le Responsable Administratif et Financier (RAF) du PD-PAC :

- Assister le RAF dans le contrôle de la gestion administrative, budgétaire, comptable et financière du projet ;
- Assister le RAF dans l'harmonisation et la consolidation des données financières du projet ;
- Faire le suivi auprès de l'auditeur interne du PD-PAC, de la bonne tenue de l'archivage des documents et assurer la régularité et l'opportunité des dépenses ;
- Contribuer à la rédaction des conventions et contrats à signer avec les prestataires et partenaires ;
- Effectuer le suivi des avances accordées aux partenaires afin de garantir leur justification complète et de qualité ;
- Contribuer efficacement aux activités d'achèvement et de clôture de l'ensemble des financements du projet ;
- S'assurer de la mise à jour des manuels du Projet afin

de prendre en compte les exigences spécifiques relatives au don RPSF ;

- Veiller à ce que le logiciel comptable soit paramétré afin de garantir une comptabilisation automatique des données financières relatives au don RPSF ;
- Assister le RAF et l'équipe financière du projet dans l'adoption des bonnes pratiques ;
- Maintenir une relation de collaboration étroite avec le FIDA (bureau pays base à Kinshasa) en vue d'une bonne communication des données financières.

c. Qualifications

- Avoir au moins un Diplôme universitaire de Bac+5 ou équivalent, en sciences économiques, comptabilité, gestion financière ou toute autre discipline similaire ;
- Disposer d'au moins 15 ans d'expérience professionnelle globale ;
- Réunir 10 ans d'expérience spécifique en pilotage, la mise en œuvre et la gestion fiduciaire des projets financés par une institution financière internationale (IFI) ou tout autre bailleur de fonds multilatéral ou bilatéral ;
- Avoir une excellente maîtrise des procédures administratives, financières et comptables du FIDA ou d'autres bailleurs / IFI ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques dans la gestion des projets et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de projets de développement ;
- Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion financière et comptable dans les projets sous financement partenaires multilatéraux.
- Avoir des capacités managériales et une expérience de terrain pour la mise en œuvre des projets de développement ruraux.

d. Lieu d'affectation : Brazzaville

e. Procédure de recrutement

- Les Candidats seront recrutés par appel à candidature selon une procédure transparente ;
- Les candidats seront évalués sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission ;
- L'évaluation des candidatures portera sur l'analyse des dossiers de candidatures, un test écrit et un entretien.

f. Dossier de candidature

- Un curriculum vitae incluant trois personnes de références que l'équipe de recrutement peut contacter ;
 - Une lettre de motivation précisant (a) la formation utile, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du projet et (d) la disponibilité immédiate du candidat ;
 - Les copies des diplômes et autres certificats pertinents au dossier de candidature.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur les termes de référence de la mission, à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 8 h 00 à 16 h 00 (heure locale).
4. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le jeudi 26 novembre 2020 à 12 heures, sous pli fermé, avec la mention « Avis de recrutement N° 02/2020/PD-PAC/UCP, relatif au Recrutement d'un (e) Assistant (e) technique pour la coordination et gestion financière du PARFA ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES
Brazzaville
Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Email : pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le
La Coordination

CHEFFERIES TRADITIONNELLES

Le chef de terre d'Étaba reçu par le roi de Mbaya

Arsène Mbon, nouveau fan Mbakou, chef de terre d'Étaba, à Gamboma, dans le département des plateaux, a bénéficié d'un accueil réservé aux grands notables de son rang par le roi de Mbaya Ngambon et tous les membres de sa cour.

C'est sous le mytique arbre à palabre qui surpasse beaucoup de générations grand-témoins des péripéties de la royauté que le roi s'est entretenu avec le nouveau chef de terre de Gamboma.

La rencontre s'est déroulée dans le strict respect des valeurs ancestrales qui se traduisent par les rites empreints d'une atmosphère épaisse chargée de haute spiritualité ; un signal de reconnaissance du fan Mbakou par le roi.

« Le roi a présenté aux notables Arsène Mbon, le nouveau chef de Gamboma qui est Mbakou. Il est légitime. C'est le pouvoir de son grand-père et son père est passé par là, c'est ce qui fait qu'automatiquement il passe lui-même par là. Le premier Mbakou, c'est Nkouo-Nakié », a expliqué le conseiller spirituel du roi de Mbaya, Jean Clotaire Kaba.

Les notables vêtus de leurs tenues traditionnelles tenant entre les mains les attributs du pouvoir ont reçu les ins-



Le Mbakou Arsène Mbon s'inclinant devant le roi de Mbaya (crédit photo/DR)

tructions venant du roi, aidant à recadrer la marche de leur assemblée qui de facto

se répercutent dans le district de Gamboma.

La chefferie, dit-il, n'est pas

la sorcellerie. « Quand on vous donne les âmes de Dieu à commander, vous devez

« Le roi a présenté aux notables Arsène Mbon, le nouveau chef de Gamboma qui est Mbakou. Il est légitime. C'est le pouvoir de son grand-père et son père est passé par là, c'est ce qui fait qu'automatiquement il passe lui-même par là. Le premier Mbakou, c'est Nkouo-Nakié »

le faire sainement sans sorcellerie. Il ne faut pas jeter des sorts maléfiques sur les autres, il ne faut pas tuer les enfants d'autrui. Celui qui va le faire sera radié dans l'ordre des chefferies », a dit le roi Ngambon, avant d'attirer l'attention des notables qui sont derrière les hommes politiques. « Ils vont vers eux pour avoir de l'argent puis bafouer d'un coup de pied les règles de notabilité. Ceux qui vont reprendre les mêmes fautes seront sanctionnés, déshabillés et radiés dans l'ordre de la chefferie du village », a ajouté le roi.

Il a également attiré l'attention des notables sur le vestimentaire. Pour lui, le chef coutumier doit porter ses habits tel que les ancêtres l'ont portés. Il faut éviter les fantaisies.

Notons que Mbaya est un village historique situé à 20km de Gamboma dans le département des Plateaux.

Bruno Okokana

ARTS MARTIAUX

Me Vincent Abel Ndengué souhaite faire du judo le premier sport congolais

Candidat à la présidence de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda), Me Vincent Abel Ndengué, ceinture noire 3e dan, a dévoilé son projet de développement sportif, le 12 novembre, au cours d'une conférence de presse.

Lors de l'échange avec la presse, Me Abel a abordé toutes les questions liées à la gouvernance du sport au Congo, particulièrement

le manque d'objectivité des dirigeants dans le choix des athlètes. Ce qui pénalise, selon lui, le développement du judo au Congo.

pratique du judo dans les corporations comme la gendarmerie, la police et l'armée, promouvoir le judo pour tous en invitant toutes les couches sociales à la pratique de cette discipline puis développer le sponsoring.

« Nous voulons faire du judo le sport national des Congolais. Des défis s'imposent à nous et il convient de créer les conditions de les relever afin de remonter la pente. Nous souhaitons ainsi insuffler un nouveau souffle au judo congolais et souhaitons également une fédération au service des clubs », a déclaré Me Vincent Abel Ndengué.

Selon lui, il est nécessaire de mettre en place une structure qui sera dénommée « Judo école », un espace qui permettra de déceler les jeunes talents dès le bas âge afin de constituer une bonne ossature des différentes équipes nationales. Concernant le problème du corps électoral, il a imploré la sagesse des cadres du ministère des Sports et de l'Éducation physique pour mettre en place « un corpus électoral qui va satisfaire tous les judokas du Congo », a-t-il conclu.

**Rude Ngoma
et Nurian Etonga (stagiaire)**



Me Vincent Abel Ndengué/Adiac

ment de la discipline qu'il pratique depuis près de trente ans. Il estime que son projet part de plusieurs constats, à savoir l'absence des compétitions, l'improvisation dans la gestion ainsi que

Dans son projet qui comporte dix axes, Vincent Abel Ndengué compte démocratiser le système électoral, structurer les clubs, développer le judo au niveau universitaire et scolaire, intégrer la

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Offrande Zanzala a inscrit son premier but de la saison (DR)

Angleterre, 3e journée de la phase de groupe, Johnstone Paint Trophy, groupe C

Premier but de la saison pour Offrande Zanzala, titulaire face à Shrewsbury. Le natif de Brazzaville, peu utilisé en League One, a inscrit le but du 2-2 à la 40e sur un centre de Powell prolongé par Debisi.

A l'heure de jeu, Zanzala offre le 3-2 à Powell. Mais les visiteurs s'imposent finalement 4-3.

Angleterre, 3e journée de la phase de groupe, Johnstone Paint Trophy, groupe F

Oldham l'emporte 3-1 à Bradford. Titulaire, Dylan Bahamboula a été remplacé à la 61e, alors que le score était d'un but partout.

Ecosse, 3e journée de la phase de groupes, League Cup, groupe E Sans Clevid Dikamona, blessé à la cheville, Kilmarnock l'emporte à Clyde (2-0). Et marque ses trois premiers points.

France, match en retard de la 4e journée, 3e division

Le Red Star l'emporte 4-0 à Bourg-en-Bresse, sans Pythoclès Bazolo. Le milieu offensif, recruté l'été dernier à Bobigny (National 2), a été victime d'une triple facture orbitale lors d'un match de préparation en août. Convalescent pendant plusieurs semaines, il est désormais de retour dans le groupe et à disposition du staff technique.

Russie, 21e journée, 2e division

Le Veles Moscou est tenu en échec à domicile par Alaniya Vladikavkaz (1-1). Erving Botaka Yobama était titulaire en défense centrale. Le Veles est 5e avec 39 points, à 4 longueurs du podium.

Camille Delourme





Alerte Dépannage
+ 242 06 465 07 07
DÉPANNAGE LES EXPERTS DU CONGO

Une panne? Un accident? NSIA s'occupe de tout

-  Assistance panne résorbable
-  Aide au constat
-  Remorquage
-  Assistance retour à la maison des passagers
-  Véhicule de remplacement en 30 min chrono

Assurez désormais votre véhicule chez NSIA Assurances et bénéficiez gratuitement de l'Assistance Auto qui s'occupera de tout.

NSIA
ASSISTANCE
AUTO

 05 629 23 23 / 05 547 80 16  06 633 64 21 (WhatsApp)

Congo : 1, Avenue Cardinal BIAYENDA, Angle rue Sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur 

NSIA
Assurances & Banque

NSIA
ASSISTANCE
AUTO

PRESTATIONS GARANTIES

En tant qu'assuré, vous bénéficierez des prestations ci-après :

1 Assistance panne résorbable

Cette prestation vous offre une assistance si vous vous retrouvez par inadvertance avec une batterie hors service, en panne sèche, ou avec une crevaison. La société D.E.C (Dépannage Les Experts du Congo) viendra vers vous, avec le nécessaire pour vous dépanner sur place.

2 Assistance remorquage du véhicule

Cette prestation consiste à aller chercher votre véhicule immobilisé suite à un accident, ou à une panne non résorbable sur place, pour le ramener au point de départ ou à la destination souhaitée, ou à défaut le garage de votre choix.

3 Assistance retour à la maison des passagers à bord

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre déplacement pour cause de gravité de votre panne, la société D.E.C ramènera tous les passagers qui se trouvaient à bord du véhicule remorqué, soit à leur point de départ, soit au lieu qui leur permettra de rejoindre leur destination finale plus aisément.

4 Alerte de la protection civile, Pompiers, Police ou Gendarmerie-Accompagnement d'un Facilitateur

Cette prestation consiste à informer les autorités compétentes en matière d'accident, et à faire la facilitation avec une fiche d'aide au constat et des photos numériques à l'appui. Un facilitateur vous aidera, dans vos démarches auprès desdites autorités.

5 Véhicule de remplacement

(exclusivement réservée aux véhicules assurés en garanties « Dommages aux véhicules »)

Cette prestation consiste à vous fournir à compter de la survenance du sinistre entraînant l'immobilisation de votre véhicule, ou mettant en danger votre sécurité, un véhicule de remplacement présentant des caractéristiques similaires à celles du véhicule sinistré, en termes de typologie. La mise à disposition ne peut excéder une durée totale cumulative de dix (10) jours, durant période de garantie du contrat.

N.B : Les dommages doivent être préalablement constatés sur les lieux du sinistre, par les agents de la société D.E.C qui y sont présents.

La prise en charge de l'assuré est effectuée à sa demande en appelant directement le call center de la société D.E.C ouvert et accessible tous les jours de la semaine sans interruption (7j/7 ; 24H/24), sur l'ensemble du territoire de la République du Congo.

CONTACTS D.E.C : +242 06 465 07 07

 05 629 23 23 / 05 547 80 16  06 633 64 21 (WhatsApp)

Congo : 1, Avenue Cardinal BIAYENDA, Angle rue Sergent Malamine - BP : 1151 Brazzaville
www.groupensia.com - Suivez nous également sur 

NSIA
Assurances & Banque

POURQUOI

UN PARTENARIAT AVEC NOUS?

Un partenariat avec la DEC revient à confier son portefeuille clients à une entreprise professionnelle, dynamique et structurée. C'est une alliance avec des professionnels sérieux ayant le sens des responsabilités et la compétence nécessaire attendue dans le domaine du dépannage et du remorquage. Nos équipements de pointe, notre expérience et notre professionnalisme sont mis en permanence à votre service. Peu importe le lieu, l'heure, la nature et la taille du problème, la fiabilité de DEC est sans faille. DEC, un partenaire sûr en toute circonstance.



DEC

DÉPANNAGE LES EXPERTS DU CONGO



En partenariat avec



NOUS CONTACTER



00242 06 465 0707



depannagelesexpertscongo@gmail.com
depannagelesexperts.com



L'EXPÉRIENCE ET LE PROFESSIONNALISME FONT LA DIFFÉRENCE.

ENLEVEMENT ET RAPATRIEMENT DES VEHICULES ET DE SES OCCUPANTS DANS LES MINUTES QUI SUIVENT LA PANNE OU L'ACCIDENT SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

AVEC DEC L'EXPÉRIENCE ET LE PROFESSIONNALISME FONT LA DIFFÉRENCE

depannagelesexperts.com



FONDATION GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

NÉCROLOGIE



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville et les familles Moubano, Mampouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et petit-fils Pachel Dieuville Moubano, survenu le 31 octobre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°204, rue Loubomo à Ouenzé Brazzaville. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princina Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB. Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangaï. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Mme Essama Bora Henriette ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Pépin Vincent Akirizo, survenu le 8 novembre 2020 à Luton, en Angleterre. La veillée funèbre est organisée au n°35 de la rue Mokeko à Talangaï, Brazzaville, arrêt de bus Dragage. La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Chemises à rabat

Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

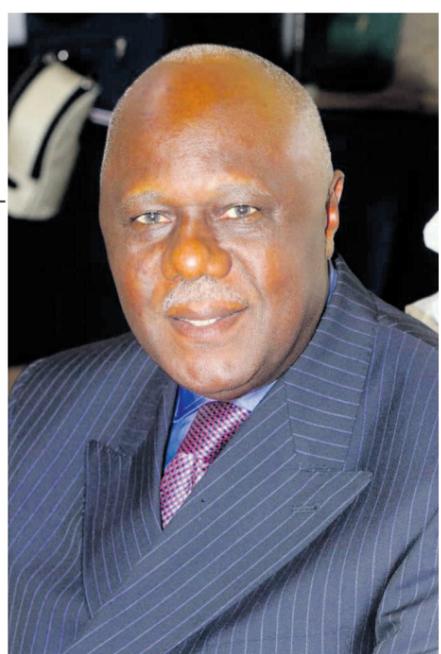
+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

Les familles Bongho et Baba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU. Les renseignements concernant l'organisation des obsèques seront communiqués ultérieurement. La veillée mortuaire est située au n° 728, rue Molenda au Plateau de 15 ans à Brazzaville. Que son âme repose en Paix.



REMERCIEMENTS

La famille Letembet remercie les parents, amis et connaissances (agents Total-ENI-Perenko-SNPC) pour l'assistance et le réconfort morale pendant la tragique disparition de leur fils, frère, père et grand-père Ippet-Letembet Jean Robert «Fifi », Directeur général adjoint de Perenko. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre cordiale reconnaissance. De tout cœur merci. Adieu Fifi Nous ne t'oublierons jamais, ta vie a été une école.



VIE DES PARTIS

Jacquemin Shabani : « J'espère pour eux que c'est juste un discours politique, sinon c'est de la rébellion »

Le président de la commission électorale permanente de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a, dans un entretien avec Le Courier de Kinshasa, réagi aux communiqué final de la retraite du FCC tenue à Safari Beach à Kinshasa.

Réagissant au communiqué final qui a sanctionné la dernière retraite des cadres du Front commun pour le Congo (FCC), Jacquemin Shabani, cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et président de la commission électorale permanente du parti (CEP), a, dans un entretien exclusif au Courier de Kinshasa, admis que le dossier des juges à la Cour constitutionnelle était une page déjà tournée, étant donné que ladite cours fonctionne déjà avec ou sans leur consentement. « Je crois qu'en ce qui concerne les juges constitutionnels, c'est une page tournée. L'affaire des juges est derrière nousJ'espère pour eux que c'est juste un discours politique sinon, c'est de la rébellion », a-t-il dit.

Quant au refus des membres du FCC de participer aux consultations que le chef de l'état a initiées, ce cacique de l'UDPS s'est voulu tranchant. Il estime que c'est mal poli le fait que les membres du FCC se sont retirés en retraite alors que la première autorité du pays les invite pour discuter sur des questions ayant trait à l'évolution de la vie sociale des Congolais. « J'estime que c'est imprudent et mal appris. Le président de la République vous convie et toutes les autres forces sociales à une consultation, vous, vous allez en retraite », a déclaré Jacquemin Shabani. Pour ce dernier, il aurait été mieux que ces membres du FCC fassent des conclusions de



Jacquemin Shabani

leur retraite l'objet de leurs discussions avec Felix Tshisekedi. Ce cadre de l'UDPS se dit, par ailleurs, confiant et pense qu'avant la fin de ces assises le FCC aussi sera reçu par le président de la République.

Pour l'ex-secrétaire général de l'UDPS, l'accord FCC- Cap pour le

changement (Cach), qui lie Félix Tshisekedi et Joseph Kabila ainsi que leurs groupements politiques respectifs, a déjà montré ses limites. De son avis, le président de la République s'est donné beaucoup de peine pendant deux années pour couvrir les failles de cet accord et qu'il s'avère impé-

« Je ne suis pas au courant de cet accord auquel il a fait allusion. Le peuple et moi avons plutôt suivi cet accord gouvernemental qui est passé en direct à la télévision nationale. Je suis président de la commission électorale du parti ; mon équipe et moi-même travaillions sur la prochaine candidature du chef de l'Etat en 2023 »

rieux de requalifier la majorité parlementaire pour un nouveau décollage. « Lorsqu'un groupe politique se rebelle contre le pouvoir judiciaire, c'est clair que la crise est là ! Elle a été couverte par le chef de l'Etat dans l'espoir de trouver une issue favorable mais rien n'est venu. Il est donc temps de requalifier la majorité », a-t-il fait constater. Quant à l'avenir de cet accord, Jacquemin Shabani dit que ce document ne lie pas le pays indéfiniment. Ce document, pense-t-il, a été signé pour le bien du Congo et si ça ne marche pas, on peut s'en passer pour le bien des Congolais.

Pour répondre aux détracteurs de l'UDPS qui présentent aux probables futurs alliés le spectre de la trahison et qui prennent exemple sur l'actuelle situation des alliés tels que le FCC et Vital Kamerhe, Jacquemin shabani s'indigne et invite ces derniers à considérer le combat de l'UDPS. « Il faut décrypter les comportements de nos différents partenaires à partir du moment où nous avons fait le constat que ceux-ci ne sont plus en mesure de nous accompagner dans notre combat de faire développer le Congo. Là, nous invitons notre partenaire à revisiter les termes du partenariat », a-t-il insisté.

L'UDPS se prépare déjà pour un nouveau mandat de Felix Tshisekedi

Jacquemin Shabani a également

réagi à propos de l'audio de Joseph Kabila diffusée par l'hebdomadaire Jeune Afrique, dans laquelle l'ex-chef de l'Etat parlait de l'accord qui le lie au rejeton du sphinx de Limete selon laquelle le Cach dont l'UDPS soutiendrait le candidat du FCC à la présidentielle en 2023. L'ex-secrétaire général de l'UDPS affirme qu'il ignore l'existence d'un tel accord et avoue, par ailleurs, que son parti est déjà à la manœuvre pour mettre en marche toutes les batteries qui vont concourir à la réélection de Felix Tshisekedi pour un nouveau mandat à la tête du pays. « Je ne suis pas au courant de cet accord auquel il a fait allusion. Le peuple et moi avons plutôt suivi cet accord gouvernemental qui est passé en direct à la télévision nationale. Je suis président de la commission électorale du parti ; mon équipe et moi-même travaillions sur la prochaine candidature du chef de l'Etat en 2023 », a-t-il déclaré.

Il est rappelé que, dans les conclusions de leur retraite, les membres du FCC ont dit maintenir leur refus de participer aux consultations que tient le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Ils se sont également refusés de reconnaître la récente nomination des juges à la Cour constitutionnelle et invitent, par ailleurs, leur partenaire, le Cach, à la discussion dans un cadre prévu par l'accord de coalition qu'ils ont signé.

Christopher Khonde



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

HCR

Trois cent un réfugiés burundais rapatriés de la RDC

Ces réfugiés exilés en République démocratique du Congo (RDC) ont manifesté la volonté de retourner dans leur pays depuis mai 2020.

Le processus de rapatriement a été arrêté à la suite de la propagation de la pandémie de covid-19. La RDC et le Burundi ont été obligés de fermer leurs frontières pour contenir cette maladie. Ce qui a aussi interrompu le processus de rapatriement volontaire des réfugiés burundais vivant en RDC.

Le trois cent un réfugiés burundais rapatriés chez eux constituent le quatrième convoi de réfugiés à être organisé depuis septembre 2020. Cette opération de rapatriement s'inscrit dans le cadre des solutions durables que propose le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour les réfugiés. Près de quarante-huit mille réfugiés burundais vivent dans la province du Sud-Kivu.

Selon le HCR, tous les réfugiés candidats au rapatriement ont été soumis à un examen médical avant leur départ pour le Burundi. Pour



Les réfugiés burundais retournent chez eux (Ph.Net)

les protéger contre la covid-19, ils ont, chacun, reçu des masques faciaux. « A

« A leur arrivée au Burundi, les réfugiés rapatriés sont soumis à un test virologique permettant de déterminer s'ils sont porteurs du virus »,

leur arrivée au Burundi, les réfugiés rapatriés sont soumis à un test virologique permettant de déterminer s'ils sont porteurs du virus », précise le HCR dans un communiqué de presse.

À la suite de la présidentielle de mai 2020, des réfugiés ont exprimé leur volonté de bénéficier d'une aide pour faciliter leur retour au Burundi. Cependant, la pandémie du coronavirus a poussé la RDC et le Burundi à fermer leurs frontières pour contenir la propagation du virus, interrompant ainsi le rapatriement volontaire des réfugiés. L'opération de rapatriement volontaire des réfugiés burundais fait suite à un accord tripartite signé en 2009 par le HCR et les gouvernements de la RDC et du Burundi. Pour rappel, depuis septembre 2020, le HCR a assisté près de mille deux cents réfugiés burundais qui sont rentrés chez eux.

Blandine Lusimana

FINANCES PUBLIQUES

Jules Alingete et Sele Yalaghuli s'expliquent auprès de Tshisekedi

Ayant reçu en ampliation la correspondance de l'Inspecteur général des Finances, Jules Alingete Key, adressée au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, sur la situation préoccupante des finances publiques en RDC, le ministre des Finances, José Sele Yalaghuli, a, lui aussi, écrit pour donner un autre éclairage sur cette situation.

Sele Yalaghuli relève de prime abord dans la lettre de l'inspecteur général des Finances « plusieurs déficiences et contrevérités ». Le ministre des Finances fait observer : « ... Contrairement à ce qui a été affirmé dans cette lettre, l'analyse de la situation des finances publiques relève, depuis fin avril 2020, à ce jour que le financement monétaire du déficit est nul. Ce qui explique d'ailleurs la stabilité relative du taux de change établie entre 2010 et 2017 du franc congolais et du dollar américain au marché parallèle, depuis début juillet 2020, en raison des effets décalés ». Il souligne par ailleurs une confusion entretenue entre le compte général du Trésor qui constitue un stock et l'exécution du plan de trésorerie de l'Etat qui renvoie à un flux.

A propos de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat, fait savoir Sele Yalaghuli dans sa communication au président de la République, « elle est couverte chaque mois à raison de trois-quart et le reste, le mois suivant. Ainsi, à fin septembre 2020, toutes les paies des agents et fonctionnaires de l'Etat ont été effectuées. La paie du mois d'octobre, notamment la queue de CDF 185 milliards,

sera complètement exécutée au plus tard le 15 novembre courant ». Et d'expliquer : « Ce chevauchement de la paie entre deux mois résulte, d'une part, de la modicité des recettes (en moyenne mensuelle CDF 544 milliards) et, d'autre part, de l'importance des dépenses contraignantes et non discrétionnaires (en moyenne mensuelle 640 milliards, et ce, sans prise en compte d'autres dépenses d'environ CDF 100 milliards) ». Les dépenses contraignantes, ce sont les rémunérations (CDF 420 milliards), les dépenses de souveraineté, humanitaires et du service de la dette (CDF 220 milliards).

Sele Yalaghuli a aussi répondu à la préoccupation des exonérations abordée par l'inspecteur générale des Finances, et considérée, selon lui, à tort comme une panacée à l'amélioration des recettes. « Le rapport intérimaire vanté par l'IGF n'a jamais été porté à la connaissance du ministère des Finances pour permettre à ce dernier d'apporter la réaction contradictoire, et statuer en connaissance de cause », justifie le ministre des Finances. Et il ajoute : « Lors du conseil des ministres du 25 septembre 2020, il a été recommandé que

le rapport exhaustif présenté par le ministre des Finances soit versé à la Commission Ecofin en vue d'en dégager des éléments pouvant être en phase avec celui intérimaire de l'IGF. A ce jour, nous attendons cette réunion de l'Ecofin pour statuer sur les cas dits illégaux, sur la base des preuves documentées. Aussi, dans ce contexte, il est illogique d'instruire des services sur des exonérations qualifiées d'illégales, et dont la teneur n'a pas été portée à la connaissance du ministère ».

Selon le ministre des Finances, aucun rapport n'est soumis aux délibérations du conseil des ministres pour s'ériger en décision d'Etat. Et il fait voir que les rapports de contrôles effectués par l'IGF ne donnent pas lieu à des décisions a priori. Les recommandations résultant de ces constats d'enquête ou d'audit, après avoir été soumises au principe du contradictoire fourni par l'audit, font l'objet d'examen en conseil des ministres avant d'être coulées en décisions exécutoires. Ce qui n'est pas le cas à ce jour. Et le patron national des finances publiques de conclure à l'intention du chef de l'Etat : « Monsieur le président de la République, les contrevérités,

les écarts et dérives d'interprétation qui émanent de ce courrier méritent d'être recadrés par un travail professionnel, serein et objectif pour éviter de discréditer l'action gouvernementale dans ce contexte particulier de récession économique, donc de baisse conjoncturelle des recettes liée notamment aux effets collatéraux de la pandémie de covid-19 ».

La lettre d'Alingete

Dans sa correspondance adressée précédemment au président de la République avec pour objet en marge « Situation préoccupante des finances publiques », l'inspecteur général des Finances, Jules Alingete Key, affirme qu'à la date du 5 novembre 2020, il se dégage un non-paiement des rémunérations du personnel pris en charge par le budget de l'Etat de CDF 185.252.167.057, sur une enveloppe totale de CDF 421.220.880.894. Et ce, en dépit des recettes de CDF 576.186.234.508,83 réalisés au mois d'octobre 2020. C'est en se basant sur divers rapports établis par les inspecteurs généraux des finances chargés du suivi du compte général du Trésor à la Banque centrale qu'il a présenté cette situation jugée préoccu-

pante des finances publiques. Selon l'inspecteur général des Finances, il y a eu une augmentation inquiétante des dépenses hors rémunérations alors que, depuis trois mois, les recettes publiques sont constantes. « Etant donné que nous tendons vers la fin de l'année, il est urgent qu'il y ait un recadrage dans l'exécution des dépenses publiques en déterminant clairement les dépenses prioritaires et un encadrement accru des administrations financières des recettes, tâche que l'Inspection générale des Finances s'emploie à faire actuellement », soutient-il dans sa correspondance. Et il avance : « Il est important de porter à la meilleure attention de Votre autorité que les mesures de suppression des exonérations illégales décrétées par le conseil des ministres ne sont pas toujours d'application à la Direction générale des impôts ainsi qu'à celles des Recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation ». D'après l'inspecteur Jules Alingete, cette alerte adressée au chef de l'Etat est opportune pour que les instructions appropriées soient rapidement données aux services compétents.

Martin Engimo

CATASTROPHES NATURELLES

Présentation des résultats d'évaluation des inondations au nord Congo

L'équipe d'évaluation post inondations au nord Congo a présenté, le 12 novembre à Brazzaville, les résultats simplifiés des études, les impacts et les actions de relèvement dans les préparations aux futures submersions.

Plusieurs impacts ont été révélés dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'hygiène et assainissement, des abris, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des moyens de subsistance et d'éducation. L'équipe a notifié que les maisons, écoles, centres de santé ne sont plus opérationnels dans les zones concernées dans les départements de la Likouala, des Plateaux, de la Sangha.

« La situation risque de s'aggraver, si les fortes pluies continuent de tomber dans le pays. Dans les zones touchées, la plupart des populations dorment en plein air au gré des intempéries et maladies transmissibles. Les enseignants volontaires n'ont plus perçu leurs émoluments parce que certaines écoles ne fonctionnaient plus », a indiqué l'équipe d'évaluation.

Les eaux montent et détruisent les plantations, le petit cheptel de famille, le maraîchage, les ateliers des artisans, les bâtiments, les planches des menuisiers, les registres d'état civil, les installations



électriques et de télécommunications, les ponts et autres moyens de subsistance.

« Nous avons d'abord constaté les dommages, estimé les pertes, projeté les dépenses de relèvement et puis dans le rapport nous faisons des recommandations au gouvernement et ses

partenaires pour ne pas se limiter au seul relèvement. Au terme du relèvement, il faut la préparation de la stratégie qui consiste à mettre la population à l'abri des dommages d'inondations », a signifié le rapport de l'équipe d'évaluation.

En moyenne, deux cent mille

Séance de présentation de l'étude Adiac personnes dont les enfants, les femmes, les personnes âgées, les nouveaux nés sont affectés. Par manque de moyen financier suffisant, l'équipe d'évaluation post inondations au nord Congo a couvert essentiellement quarante-cinq localités dans quatre départements : Plateaux,

Cuvette, Sangha et Likouala. « Nous avons ciblé deux districts seulement par département et dans chaque district nous avons retenu deux, trois ou cinq villages selon les moyens de déplacement ou de la logistique. Circuler dans les zones inondées demande beaucoup de moyens logistiques, un gros budget... », a souligné l'équipe d'évaluation post inondations.

L'impact sur l'habitation est le plus crucial compte tenu de la nature précaire des maisons dans les zones visitées. Ainsi donc, la ministre des Affaires sociales et l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a recommandé par vidéoconférence à l'équipe d'évaluation post inondations « de mettre un accent particulier sur la durabilité des actions à mener et sur l'habitat pour que nos parents n'aient pas à se préoccuper de là où mettre le cahier et l'acte de naissance de leurs enfants ».

Fortuné Ibara et Diachiley Massamba (stagiaire)

VINDOULOU

Anatole Collinet Makosso visite le lycée interdépartemental en construction

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a profité de son séjour de travail à Pointe-Noire pour voir l'état d'avancement des travaux du lycée interdépartemental de Vindoulou, situé dans le quatrième arrondissement Loandjili.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a fait le tour des différents compartiments du chantier, avant de s'entretenir avec l'entreprise chargée de la construction de l'infrastructure. Avec quatre bâtiments R+2 dont trois bâtiments comportant les salles de classe et un autre pour l'internat, ce lycée sera le plus grand de la ville de Pointe-Noire, a indiqué le ministre Anatole Collinet Makosso, car il recevra des milliers d'élèves. Il comprendra également un amphithéâtre, une bibliothèque moderne numérique et des aires de jeux. Le lycée ouvrira ses portes l'année prochaine. En effet, le lycée interdépartemental de Vindoulou confirme la volonté des autorités congolaises à moderniser l'architecture scolaire. Les travaux de construction étant déjà exécutés à plus de 60%, l'édifice est construit pour faire face au développement démographique que connaissent ces deux départements. Après le lycée de Vindoulou, le ministre a visité quelques écoles publiques et privées de la place. S'exprimant en grand pédagogue, Anatole Collinet Makosso a donné les plus amples explications sur la nouvelle approche pédagogique, celle de l'école à domicile, une approche qui, selon lui, place l'élève au centre de sa réussite. Ensuite, il a exhorté les enseignants au strict respect des mesures barrières en faisant référence au dernier rapport du comité de gestion de la pandémie tout en appelant les parents à jouer également leur partition.

Par ailleurs, Anatole Collinet Makosso a eu une rencontre avec le personnel enseignant exerçant dans la ville océane. Au menu de leur échange, le respect du protocole sanitaire en milieu scolaire et le compte rendu de la situation des enseignants bénévoles. Dans son adresse, le ministre a indiqué que la situation des bénévoles de l'enseignement préoccupe au plus haut point le gouvernement. « Environ huit cents arrêtés ont été signés, le quota de 2020 sera pris en compte une fois que nous aurons fini avec les anciennes promotions pour éviter des erreurs qui se sont produites les années antérieures », a-t-il dit. Notons qu'à la fin de cette réunion, le ministre Anatole Collinet Makosso a remis des supports et manuels des travaux pratiques aux directeurs départementaux de Pointe-Noire et du Kouilou au profit des élèves, tout en leur rappelant que ces supports sont gratuits pour les élèves partant du CP1 jusqu'en terminale.

Hugues Prosper Mabonzo

FORMATION

Les élus locaux et agents municipaux outillés sur la gouvernance des territoires

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de restructuration des quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire, une session de formation à l'endroit des élus locaux et agents municipaux se tient du 11 au 13 novembre, sous la houlette de Pierre Mbola, secrétaire général du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.



Au total vingt-cinq personnes sont concernées par cet atelier organisé par le maître d'œuvre social, le consortium GERAD-AIDL, conformément à sa lettre de mission et au plan de formation arrêté avec la coordination du Projet développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap).

Dégageant, pour sa part, l'intérêt de cette formation, Yela Gisèle chargée du projet au développement local du projet Durquap a expliqué qu'à travers cette session, le projet Durquap poursuit comme objectif le renforcement des institutions, les capacités du gouvernement et des collectivités locales. « Nous avons programmé tout un volet des renforcements de capacités des agents municipaux et des élus locaux en vue

d'aider ces derniers à renforcer la gouvernance participative urbaine à travers cette approche de transfert des compétences et de les doter aussi des outils nécessaires au pilotage de la stratégie de la restructuration des quartiers précaires », a-t-elle signifié. Pour sa part, Amadou Diop, chef de mission de la maîtrise d'œuvre sociale a signifié que son travail consiste à collaborer avec les acteurs. L'objectif de la mission est que l'ensemble de ces acteurs s'approprient et accepte le projet. Ainsi dans ce contexte, le caractère participatif du projet est le maître mot dans ces conditions. « A Pointe-Noire, nous travaillons dans les quartiers de Mboukou et de Tchiniambi et à Brazzaville dans les quartiers de Mokondzi Ngouaka et Soukissa. Dès l'en-

Les participants à l'atelier de formation tance de notre prestation, nous avons commencé à faire les diagnostics territoriaux de ces quartiers en présentant les forces et les faiblesses de ces quartiers et aussi les acteurs qui structurent et développent ces quartiers. Le projet Durquap a eu une bonne initiative de mettre en place au niveau de chaque quartier les comités locaux de développement représentatifs de la population », a-t-il indiqué. Le Durquap est un projet du gouvernement financé et mis en œuvre conjointement avec la Banque mondiale pour une durée de cinq ans, de 2016 à 2021. D'un montant de 120 millions de dollars américains, dont 80 millions de dollars pour la Banque mondiale et 40 millions de dollars pour le Congo.

Séverin Ibara

LIVRE

« Ma passion du social » de Nicolétha José Gatsé-Mabouéré

Paru aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage « Ma passion du social, les secrets d'une réussite » de cent quatre-vingt-trois pages est l'émanation d'une idée personnelle conçue par l'auteure pendant sa formation au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (D.E.A.E.S.).

Ce livre est structuré en deux chapitres de deux et trois sections, à savoir Les fondements d'une aventure humaine voulue, comme premier chapitre avec pour sections : Les débuts d'une vie professionnelle nouvelle ; et Les principes du libre choix. Le chapitre II intitulé L'éthique du social et la promotion des valeurs de vie, contient trois sections : L'accompagnement en structure collective ; Prévenir l'exclusion sociale ; et Les types d'aides techniques en structure et à domicile.

Dans « Ma passion du social », Nicolétha José Gatsé-Mabouéré analyse son lien affectif avec le « social » qu'elle exerce actuellement en France, en qualité d'accompagnante éducative et sociale (A.E.S.). Elle décrit son arrivée en métropole, son passage dans l'hôtellerie et parle avec force détails et pertinence de ses longues démarches, sa volonté et son dévouement à un métier qu'elle a toujours rêvé d'exercer ; tout en évoquant les motivations proches et lointaines de son choix, sa formation et les liens



avec ses collègues.

Un exemple qu'elle souhaite voir se perpétuer, à l'avenir, par ceux ou celles qui désirent embrasser cette profession assez pénible, mais noble : le « social », impliquant ainsi l'accompagnement, la communication et l'aide qu'on apporte aux autres. Ce travail est une contribution utile et non négligeable à la for-

mation et à l'accompagnement en structure collective.

Ceci étant, l'objet de ce livre a été donc de situer la place et le rôle que joue le social dans la vie d'une A.E.S. depuis sa phase théorique jusqu'à la pratique, à l'école comme en structure collective. Ce rôle est si primordial, qu'il revenait à l'auteure de lui donner

toute son importance en mettant un accent particulier sur les acteurs qui contribuent à son développement, dont elle-même. « *Mon parcours qui est celui d'une femme qui s'est battue, pour arriver à ce niveau après une formation digne et rigoureuse, m'a permis de comprendre combien ma passion pour ce métier est intacte, malgré les difficultés* », écrit-elle. En effet, l'auteure a bien voulu dire son attachement aux personnes, son altruisme et sa sagesse à toujours mieux faire, au travers d'un parcours que certains apprécieront après une lecture utile, minutieuse et laborieuse.

En Europe, l'idée du social remonte aux années de douleur qui ont fait naître les notions de charité exécutée par les chrétiens et les associations de bienfaisance.... Alors qu'en France, le social découle de l'émergence, au cours du XIX^e siècle, du passage des biens appartenant à l'église au domaine public. Il s'agit de la sécularisation. La particularité ici est que dans ce pays, la loi dite de sé-

paration (1905) qui crée un bureau de bienfaisance demeure un exemple de solidarité laïque pour toute l'Europe. « *J'invite alors mes frères et sœurs à s'investir pour faire émerger le D.E.A.E.S. qui n'est qu'à ses débuts, et dont je fais partie de la toute première promotion* », a lancé Nicolétha José Gatsé-Mabouéré.

Née à Brazzaville (Congo), Nicolétha José Gatsé-Mabouéré est titulaire d'un diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) obtenu dans le Val-de-Marne, et détentrice d'un certificat en secrétariat bureautique de l'Office congolais d'informatique (OCI). Actuellement, elle exerce comme AES dans plusieurs établissements d'hébergement (Ehpad, Mas, Ime, Fam, etc.) de la région parisienne. Ses travaux portent sur l'aide à la personne, la restauration de l'autonomie et l'insertion sociale. « Ma passion du social, Les secrets d'une réussite » est vendu à 21 Euros, soit environ 13.700 FCFA.

Bruno Okokana



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso docteur honoris causa de l'université Marien-Ngouabi

Le chef de l'État congolais a reçu le 12 novembre à Brazzaville les insignes de la distinction honorifique de l'alma mater nationale.

Selon le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara, cette distinction lui a été décernée en raison de son implication dans le développement de l'enseignement supérieur au Congo et en Afrique. Il a, à titre indicatif, souligné la tenue à Brazzaville en 1987, à l'initiative du président Denis Sassou N'Guesso, du premier congrès international des hommes de science en Afrique, en partenariat avec l'Organisation de l'unité africaine actuellement l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le recteur de l'université Marien-Ngouabi a également évoqué l'organisation dans la capitale congolaise des concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames).

Au plan national, il a mentionné la création de l'université de Kintélé et des lycées d'excellence à travers le pays sans oublier la promotion de l'enseignement technique et de la formation qualifiante.

« En reconnaissance de vos innombrables actions que vous avez réalisées dans le développement du système éducatif national et surtout universitaire de notre pays », a déclaré Jean Rosaire Ibara.

En 2019, le président Denis Sassou N'Guesso a été fait docteur honoris causa par l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou en Russie. Quelques années plus tôt, notamment en 2013, il a été élevé à la distinction suprême dans l'ordre des palmes académiques du Cames. Dans son message rendu public par le ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua, le chef de l'Etat congolais a exprimé sa gratitude à la communauté universitaire pour cette prestigieuse distinction.

Pour lui, cette nomination « est une reconnaissance à l'ensemble du peuple et du gouvernement au nom desquels il m'a été accordé le privilège d'agir pendant toutes ces années pour placer l'éducation, la question du capital humain au fronton des défis, des challenges et des priorités de notre pays », a-t-il indiqué.

Le chef de l'Etat congolais a, en outre, réceptionné le prix de haute distinction d'honneur de la fraternité de plume des écrivains sénégalais. La distinction lui a été remise par le ministre sénégalais de la Culture et de la Communication, Abdoulaye Diop.

Dans la même optique, il a reçu du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le trophée spécial de l'Union nationale des artistes et écrivains congolais, à l'occasion du soixantième anniversaire de la littérature congolaise.

Christian Brice Elion

DISPARITION

Jerry John Rawlings est décédé à Accra au Ghana

L'ancien président ghanéen, Jerry John Rawlings, est décédé le 12 novembre, à l'hôpital universitaire Korle-Bu d'Accra (Ghana), à l'âge de 73 ans. Il avait dirigé le Ghana de 1981 à 2001.

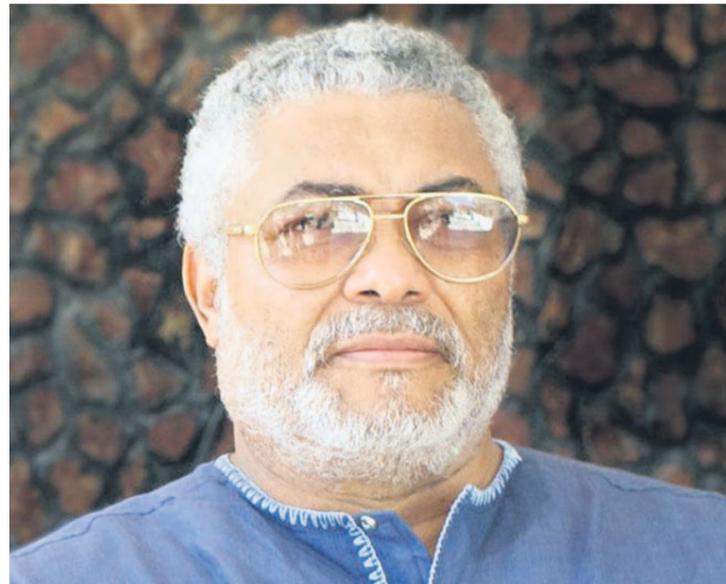
Né à Accra d'une mère ewe et d'un père écossais, Jerry Rawlings se fait remarquer très tôt pour son franc-parler et son envie de révolte. Jeune homme doué et brillant, il s'engage dans l'armée de l'air et obtient, en quelques années, le grade de flight lieutenant (l'équivalent du rang de capitaine dans l'armée de terre).

En mai 1979, il participe à son premier coup d'État militaire. C'est un échec : il est arrêté, traduit devant une cour martiale – juridiction devant laquelle il choisit de se défendre seul – et libéré quelques semaines plus tard par un groupe d'officiers qui rêvent d'en découdre avec une hiérarchie qu'ils estiment corrompue. Ensemble, au mois de juin suivant, ils renversent pour de bon le régime de Fred Akuffo.

Jerry Rawlings est porté à la tête du pays et s'engage à rendre rapidement le pouvoir aux civils. Promesse tenue : des élections générales sont organisées et, trois mois plus tard, Rawlings s'efface pour céder la place à Hilla Limann, tout juste élu président. Jerry Rawlings a à peine plus de trente ans et il est déjà très populaire au Ghana.

Démocratisation

Mais il ne restera pas longtemps dans l'ombre. Écœuré par le régime d'Hilla Limann, dont il fustige la corruption et la mauvaise gouvernance, Rawlings reprend les armes en décembre 1981. Il renverse Limann, prend la direction du Conseil provisoire de la défense nationale et s'installe durablement au pouvoir.



Les débuts sont difficiles. Le Ghana fait face, depuis plusieurs années, à une grave crise économique et Rawlings doit se résoudre à appliquer le programme d'ajustement structurel du FMI. Politiquement, la situation n'est pas meilleure : la Constitution est suspendue, les partis politiques abolis, le Parlement dissous et les droits de l'homme malmenés.

Le Ghana finit malgré tout par retrouver un peu de normalité. Sous la pression de l'opposition et de la communauté internationale, Jerry Rawlings engage son pays sur la voie de la démocratisation. En 1992, il démissionne de l'armée et fonde le National Democratic Congress (NDC). Élu démocratiquement en 1992, il sera réélu en 1996 pour un second mandat à la tête du Ghana. En 2000, la Constitution lui interdi-

sant de briguer un nouveau mandat, Rawlings appuie la candidature de son vice-président, John Atta-Mills. Ce dernier échouera à s'imposer face à John Kufuor, mais Rawlings restera l'homme qui a tenu sa promesse et accepté de tirer sa révérence, non sans une certaine élégance.

Après son départ de la présidence, Rawlings conservera un agenda chargé, voyageant à travers le continent et jusqu'aux États-Unis ou en Europe, pour participer à nombre de conférences. Accueilli à chaque fois en guest star, cet homme charismatique qui fut l'ami du burkinabè Thomas Sankara disserte volontiers sur les thèmes qui lui sont chers : le panafricanisme, la bonne gouvernance et le développement... Sans jamais manquer une occasion d'égratigner ceux qui lui ont succédé à la tête du Ghana.

Jeune Afrique

ELIMINATOIRES CAN CAMEROUN 2022

Les Diables rouges font le plein de confiance

Le Onze national a fait l'essentiel, le 12 novembre, en s'imposant au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-0 face à la sélection d'Eswatini en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations du Cameroun qui a été décalée en janvier 2022.

Les poulains de Valdo Candido occupent désormais seuls la deuxième place du groupe avec six points soit trois de moins que le Sénégal, reléguant ainsi la Guinée-Bissau (3 points) à la troisième place. Le onze national doit enchaîner le 16 novembre sur le terrain d'Eswatini pour éclairer son avenir dans cette campagne. D'ailleurs tous les voyants sont au vert pour l'instant.

Avant de monter sur l'aire de jeu par exemple, les Diables rouges avaient appris une première bonne nouvelle. La victoire du Sénégal 2-0 face à un concurrent direct, la Guinée-Bissau. Sur leurs propres installations, les Diables rouges à deux visages, se sont montrés patients avant de plier le match dans le dernier carré d'heure. Les Congolais s'en remettent à Prince Vinny Ibara. Il a débloqué la situation à la 78e minute en s'imposant d'abord



dans les aires sur le centre de Bissili Magnokélé avant de piquer de la tête le ballon qui surprend le gardien d'Eswatini. C'est son deuxième but après celui qu'il avait inscrit face à la

Guinée-Bissau. Libéré après ce but, Ibara a délivré ensuite une passe décisive à Junior Makiesse pour le deuxième but congolais à la 82e minute. La copie rendue par les Diables rouges

Les Diables rouges peuvent y croire Adiac contraste avec celle que le onze national a présentée à la première minute. Hormis le but de Mayembo refusé pour une position de hors-jeu, les Diables rouges ont eu toutes les diffi-

cultés du monde à contourner ce bloc bas. Le penalty manqué par Sylvère Gnavoula symbolisait d'ailleurs le manque d'inspiration dont ont fait montre les attaquants congolais avant la pause.

Les entrées en jeu de Junior Makiessé et de Mavis Tchibota à la seconde partie ont apporté la percussive qui a tant manqué au début et un second souffle pour permettre aux Diables rouges d'aligner leur deuxième victoire consécutive dans cette campagne. Ce qui n'était plus arrivé depuis les éliminatoires de la CAN 2015. Le Congo avait, en effet, débuté par une victoire à Calabar face au Nigeria avant d'enchaîner à Pointe-Noire devant le Soudan. Au finish, les Diables rouges s'étaient qualifiés pour la phase finale de la CAN quinze ans après. Et si c'était l'année des Diables rouges.

James Golden Eloué